

## SPRAY NEUTRALISEUR SPÉCIAL PUCES & ACARIENS

PIÈGE LIQUIDE INNOVANT

### Composition

Polymère d'origine végétale.  
Sans substance active biocide selon le règlement (EU) 528/2012.

### Présentation

INSECTAN SPRAY NEUTRALISEUR SPÉCIAL PUCES & ACARIENS est un piège à insectes sous forme de liquide prêt à l'emploi. Formulé à base d'un polymère d'origine végétale, il agit de manière physique en formant une pellicule autour des insectes, les empêchant rapidement de se mouvoir et de respirer.

Sans substance active biocide, il peut être utilisé en intérieur et en extérieur, notamment dans les lieux où l'utilisation d'insecticides biocides conventionnels est interdite ou non souhaitée (cuisine, chambre à coucher, terrasse...).

Il permet de lutter contre les puces et les acariens (œufs, juvéniles et adultes).

### Mode et doses d'emploi

À l'intérieur et aux abords des habitations, dans les zones fréquentées par les puces et acariens : application dans les lieux et recoins où les insectes sont présents (fissures, plinthes, bas de porte, terrasses, sommiers, matelas\*).

Le produit est efficace en quelques minutes. Le délai d'action varie en fonction des insectes ciblés, selon leur taille et leur morphologie. En cas de nouvelle infestation, traiter à nouveau.

*\*Afin d'éviter tout contact avec le produit, les protéger d'une alèse ou d'une housse.*



FABRICATION FRANÇAISE

### Points forts

- Action immédiate par immobilisation et asphyxie de l'insecte.
- Sans substance active biocide.
- Produit non classé dangereux\*
- Idéal pour les lieux sensibles.
- Formule facilement biodégradable\*\*.
- Ne tache pas\*\*\*.

*\*selon le règlement (CE) n°1272/2008.*

*\*\*selon la norme OCDE 301A.*

*\*\*\*Prendre garde au matériel électronique et aux surfaces sensibles (ex. parquet). Par mesure de précaution, faire un essai dans un coin dérobé avant le traitement.*

### Référence et conditionnement

**Réf. I7253** : flacon spray de 500 ml - Carton de 12 unités

### Précautions d'utilisation

Ne pas vaporiser sur les surfaces destinées à entrer en contact avec des denrées alimentaires. Ne pas pulvériser sur les personnes, les plantes ou les animaux. Se laver les mains après manipulation. Ne pas déverser le produit dans les égouts ou les cours d'eau. Aérer la pièce durant le traitement et 30 minutes à 2 heures après le traitement. Éliminer le produit et son emballage conformément à la réglementation locale en vigueur. Ne pas utiliser ce produit pour un usage autre que celui pour lequel il est destiné.